



COMMUNE D'ELZANGE

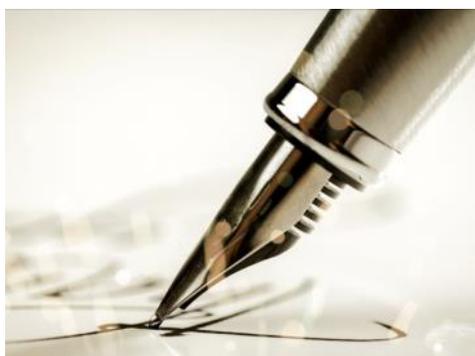
lité - Fraternité

Le petit elzangeois

MAIRIE

SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 Ils ont délibéré
- 5 Rappel des arrêtés
- 6 Info
- 7 Déchets verts et autres
- 8 Il faut le savoir
- 9 Les bénévoles à l'honneur
- 10 Jobs d'été
- 11 Inondations
- 12 Boulevard du temps qui passe
- 13 Cimetière
- 14 Concours photo
- 15 80^{ème} anniversaire de la libération
- 16 Église Saint Pierre aux Liens
- 18 Groupe scolaire Maginot
- 20 Café Klatsch
- 21 Bibliothèque municipale
- 23 Les Escargots
- 24 A.S.S.E.
- 25 Body Boxing Défense
- 26 Les Roulcools
- 27 Elzange Football Club
- 28 A.D.L.E.
- 29 Revue de presse
- 32 Café La Lorraine



MAIRIE

17 rue de la mairie
57970 ELZANGE

03 82 59 64 00
mairie.elzange@orange.fr
<http://elzange.fr/>
<https://www.facebook.com/elzange57970/>

Heures d'ouverture:
Lundi et vendredi
17h00 à 19h00

BIBLIOTHEQUE

03 82 50 19 40
bibliotheque-elzange@orange.fr
<https://www.bibliotheque-elzange.fr/>

Lundi 18h00 à 19h00
Mercredi 15h00 à 18h00
Vendredi 16h00 à 18h00

Commission communication : Michel CASMARET, Nadia HAMAMA, Philippe HANRION, Yann KNIPPER, Régine MATHOUILLOT, Gilbert MONELLE,

Le Mot du Maire

Période d'insouciance, les vacances nous permettent de décompresser ou d'entreprendre des choses que nous avons mises de côté ou totalement superfétatoires, mais voilà, les vacances sont terminées et petits et grands ont ou vont reprendre le chemin de l'école ou du travail avec plein de bons souvenirs à partager.

Pour autant la vie de la commune ne s'est pas arrêtée pendant cette période :

- * Alan aidé par les jeunes en job d'été (Pauline, Julien et Quentin) a entretenu Elzange pour la garder belle et propre.
- * Les travaux d'agrandissement du cimetière communal commencés au début des vacances sont à présent terminés. Outre l'augmentation du nombre de concessions, un ossuaire a été créé nous mettant en conformité avec la loi et nous en avons également profité pour agrandir notre jardin du souvenir.
- * La fête patronale organisée par Elzange Football Club fut une réussite avec en point d'orgue le feu d'artifice offert par la municipalité.



Pour cette rentrée de septembre, notre école va accueillir 51 enfants soit un nombre quasi identique à l'année scolaire qui vient de se terminer.

Nos associations vont reprendre leurs activités pour le plus grand plaisir de leurs adhérents.

Ce dernier quadrimestre de l'année va voir plusieurs manifestations se dérouler à Elzange. Tout d'abord l'ouverture annuelle du café La Lorraine le 14 septembre couplée cette année avec la brocante du livre organisée par la bibliothèque municipale.

Puis, le 8 novembre, pour les 80 ans de la libération d'Elzange et l'hommage rendu aux 78 jeunes ukrainiennes mortes dans le bombardement du 8 novembre 1944, les écoles participeront à leur manière à cette fête en rebaptisant symboliquement certaines rues de la commune des noms des libérateurs et une exposition sera présentée à l'espace socio culturel Serge Soulet. Des véhicules de l'époque seront également présentés au public.

Le 17 novembre, nos anciens seront à la fête à l'occasion du traditionnel repas offert par la municipalité. Pour une après midi festive.

En 1979 l'instituteur d'Elzange, Guy Soulet, s'occupait au sein de sa classe unique (actuelle salle du conseil municipal) des enfants du CP au CM2.

Et quoi de mieux que de confectionner un journal au lieu des traditionnelles rédactions ?

De la réflexion à la réalisation, il n'y avait qu'un pas et monsieur l'instituteur, avec les enfants, a conçu le 1^{er} exemplaire du « *Petit escargot elzangeois* » dont vous trouverez le fac-similé joint à ce numéro 87 du Petit Elzangeois. Au fil des numéros suivants, vous aurez l'occasion de découvrir les qualités de femmes et d'hommes de lettres des enfants de l'époque. Certaines et certains vont probablement retrouver leur prose de naguère avec nostalgie...

Je suis et reste à votre disposition en mairie ou lors des mes baguenaudes dans la commune.

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro 87 !

Votre Maire
Philippe HANRION

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2024 à 19H00

L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune <http://www.elzange.fr>

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le quatorze juin deux mil vingt quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie d'Elzange, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, Maire.

Étaient présents : Michel CASMARET - Nadia HAMAMA - Philippe HANRION - Yann KNIPPER - Charly LOUIS - Jean-Jacques MACRELLE - Nadine MACRELLE – Régine MATHOUILLOT – Myriam TESSARI – Olivier ZDUN - Serge DOSDA formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Annick DEMENUS – Jean-Paul LAUER - Gilbert MONELLE –

Secrétaire de séance : Myriam TESSARI

Ordre du jour

- (1.4) ECOLE : Travaux rénovation énergétique – assistance technique
- (2.1) PLU – PADD
- (7.10) RODP Télécommunication
- (3.2) Vente parcelle communale – rue de Savoie
- (7.5) Subvention de fonctionnement aux associations 2024 – complément
- (5.7) SMIVU - Adhésion de la commune de Rochonvillers
- (8.8) Forêt communale renouvellement d'engagement à la certification PEFC
- (1.4) ANCT – accompagnement numérique

Divers :

- Inondations du 17/05/2024
- Organisation cérémonie 8 novembre 2024 : ensemble du CM mobilisé du 7 au 9 novembre.
- Horaires nuisances sonores/ bruit voisinage : changement horaires (nouvel arrêté)
- Sécurité routière : angle rue de Savoie et rue des Vosges
- Eclairage public : demande d'étude résultats extinction nocturne
- Entretien espaces verts usoirs
- École Maginot : Première place concours sur « contes de jeux olympiques en Allemand » FELICITATIONS !



RAPPEL DES ARRÊTÉS :

« Lutte contre les bruits de voisinage »

Considéré comme un problème de santé publique, le bruit de voisinage peut vite devenir insupportable.

Mais que dit la loi sur ces nuisances sonores et quelles mesures prendre ?

Quand on parle de bruit de voisinage, on pense souvent au **tapage nocturne**. La loi sur les nuisances sonores concerne toutefois également les bruits provoqués **en journée**. Ces nuisances diurnes doivent être **répétitives, intensives** ou de **longue durée** pour être considérées comme une infraction. Au contraire, tout bruit se déroulant entre 22 h et 7 h est immédiatement qualifié de nuisance nocturne si l'individu responsable n'a pris aucune mesure pour l'empêcher.

Selon l'article R1336-5 du Code santé publique « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

C'est dans cet esprit que l'arrêté 16/2024* a été pris !

Pour rappel, l'arrêté n° 16/2024 précise dans son article 4 que :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h00 à 12h et de 13h30 à 19 h**
- **les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

** L'intégralité de cet arrêté a été publiée sur Panneau Pocket et sur le site de la mairie. Un affichage sur les panneaux municipaux a également été effectué.*



**BRUITS
de voisinage**
Tous responsables
Tous concernés



INFO

CORRECTIF

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro 86 du petit elzangeois en page 17.

Vous voudrez bien noter que les travaux réalisés à l'espace socio culturel Serge Soulet ont été réalisés par la **société ECLOR** et non par les jardins d'Alexandre comme spécifié.

INFO JEUNES DIPLOMÉS

La mairie récompense les jeunes diplômés d'Elzange chaque année à l'occasion du repas des anciens.

Les nouveaux diplômés (brevets, CAP et baccalauréat édition 2024) sont invités à se faire connaître en mairie avant le 25 octobre 2025



INONDATIONS

L'arrêté du 22 juillet 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations du 17 mai dernier est paru au Journal Officiel.

Vous pouvez dès lors prendre attache auprès de vos compagnies d'assurances.

RAPPEL

« Les souvenirs que les anciens gardent en mémoire sont une source inépuisable de connaissance du temps passé. Il suffirait de leur demander de partager leurs souvenirs avec nous, être à leur écoute, être à leurs côtés, être attentif à leur personne, à leurs besoins. Le partage de ces souvenirs ne s'impose pas, il se mérite. »

Faites nous parvenir des photographies, des vidéos, des objets de toutes sortes. Une fois enregistrés, ces documents d'un autre âge ou plus récents vous seront bien entendu restitués. Le souvenir collectif d'Elzange se construit et ensemble remplissons le boulevard du temps elzangeois de précieux souvenirs.



Déchets verts et autres



Depuis des lustres des elzangeois ont pris l'habitude de déposer leurs déchets verts (résidus de tonte, branchages, etc...) sur des terrains communaux (camp, Mestels,...).

Nous nous efforçons de conserver Elzange propre et agréable et les dépôts sauvages que nous constatons régulièrement ne sont plus acceptables. Sachez que des sanctions peuvent être appliquées conformément au code de l'environnement ou au code pénal.

La Communauté de Commune de l'Arc Mosellan a mis en place 3 déchetteries dont une à Kœnigsmacker. Ces structures vous permettent de déposer vos déchets de toutes nature, y compris les déchets verts. Cette déchetterie se trouve rue de la gare et est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Un fascicule intitulé « je gère mes déchets ! » est disponible en mairie ou sur internet à « Je gère mes déchets ! Guide pratique - Arc Mosellan » dans lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

ATTENTION

Le dépôt sauvage de déchets est interdit et puni d'une amende. Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, le dépôt sauvage de déchets est passible de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Le maire peut également infliger une amende allant jusqu'à 15 000 € pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets. Les propriétaires et locataires de terrain doivent être vigilants à ne pas se rendre complices.



Il faut le savoir...

Rouler en vélo ou à trottinette oblige à certaines règles et obligations, faute de quoi, la loi a prévu des sanctions, il faut le savoir

N'oubliez pas non plus que le code de la route s'applique à toutes et tous ainsi que les règles de prudence les plus élémentaires.

Enfin sachez que les parents sont pénalement responsables de leurs enfants mineurs.

Les équipements à vélo

R Recommandés **O** Obligatoires

Jusqu'à 38 € d'amende en cas d'absence d'équipements obligatoires

- R** Port du **casque** non obligatoire sauf pour les enfants jusqu'à 12 ans
- R** **Gilet réfléchissant** obligatoire uniquement de nuit hors agglomération
- R** **Rétroviseur**
- O** **Avertisseur sonore**
- O** **Lumière** jaune ou blanche et **catadioptre** blanc
- O** **Freins** avant et arrière en bon état
- O** **Lumière** rouge et **catadioptre** rouge
- O** **Catadioptres** de pédale orange
- O** **Catadioptres** de roue orange à l'avant et à l'arrière

LP/INFGROPHIE, 29/10/2021
SOURCE : SECURITE-ROUTIERE.GOUV.FR

Les règles à connaître

€ Montant de l'amende en cas d'infraction

- 35 €** Interdiction des casques audio et écouteurs
- 35 €** Interdiction de transporter un passager
- 135 €** Interdiction aux enfants de moins de **14 ans**
- 11 €** Equipements obligatoires : avertisseur sonore, freins, dispositifs rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.

Hors agglomération* : obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant **135 €**

Assurance obligatoire **Jusqu'à 3750 €**

Interdiction de rouler sur un trottoir **35 €**

Interdiction de dépasser les **25 km/h*** **1500 €**

* SUR LES ROUTES AUTORISÉES. SOURCE : MINISTERE DE L'INTERIEUR. LP/INFGROPHIE

Les Bénévoles à l'honneur

Rosalba KNIPPER

Après avoir passé toute son enfance à Haute-Ham, en 1993, juste après son mariage, Rosalba emménage dans le lotissement du Hodhorn avec son mari Yves.

Peu de temps après, elle met au monde deux enfants, Yann et Alexandre. Elle commence sa vie sociale elzangeoise en emmenant ses enfants au foot. Dans les années 2000, elle entre à l'ASSE. Elle participe activement aux organisations des carnivals, fêtes de l'école. Elle y reste jusqu'à la fin de la scolarité de ses enfants.

Commence sa vie professionnelle en tant qu'assistante maternelle. "Tata Rosa" accueille alors chez elle les enfants du village et des villages alentours et se promène avec eux dans les espaces verts elzangeois.

S'impliquant dans la vie du village, elle intègre le CCAS. Elle prend part à l'organisation annuelle du repas des anciens. Disponible, elle est présente pour apporter son



aide lors des nombreuses manifestations du village (commémorations, fête du village, journée citoyenne...). Très bonne cuisinière, elle apprécie préparer son fameux marbré à la noix de coco ou ses pâtes à la sauce tomate pour régaler petits et grands.

On peut toujours compter sur elle pour une discussion joviale dans les rues du village !

Nous te remercions pour ce que tu fais pour notre beau village, et espérons te voir encore longtemps participer à la vie de celui-ci !

JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la municipalité a décidé l'embauche d'étudiants qui résident sur la commune dans le cadre des jobs d'été.

Trois candidats ont donc été embauchés : Pauline, Julien et Quentin.

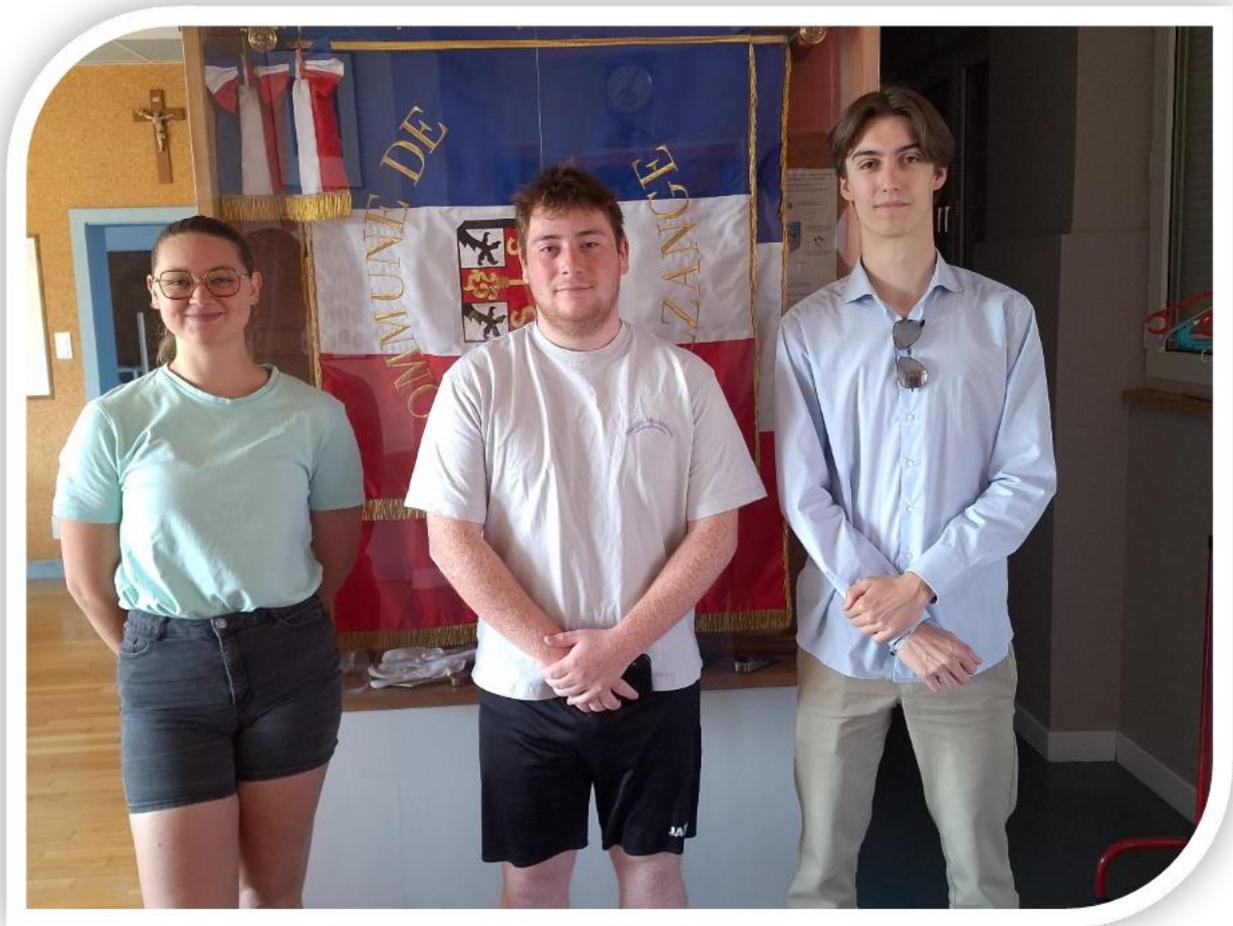
Ces pimpants et fringants ouvriers communaux sont là pour aider Alan dans l'exercice de ses fonctions.

Durant cette période, nos espaces verts (surtout avec les dernières pluies...) ont une fâcheuse tendance à pousser très rapidement !

C'est pourquoi nous voyons nos trois récipiendaires s'employer activement à la préservation de nos espaces naturels.

Ces quelques semaines passées au services des elzangeoises et des elzangeois leur ont été à n'en pas douter bénéfiques.

Nous les remercions chaleureusement pour leur implication !



Inondations du 17 mai 2024

Le vendredi 17 mai dernier Elzange a subi la plus grosse inondation jamais enregistrée. Dans certaines maisons l'eau est montée à plus de 1,20 mètre.

Un énorme élan de solidarité s'est formé pour aider les sinistrés. Sinistrés et bénévoles ont été reçu en mairie par le maire afin de permettre aux uns et aux autres de parler de cette catastrophe naturelle.



Boulevard du temps qui passe

Voici de nouvelles images du temps d'avant.
Les reconnaissez-vous ?



Cimetière

Notre cimetière était au bord de la saturation et nous avons failli afficher complet, il ne restait qu'un emplacement en 1mx2m.

Il était temps de l'agrandir.

C'est maintenant chose faite, vous pouvez donc mourir en toute sérénité.

Les disponibilités du cimetière d'Elzange sont maintenant de 13 emplacements de 1m sur 2 m, de 19 emplacements de 1m sur 1m et de 9 cases dans le colombarium.

Le jardin du souvenir a été déplacé afin d'offrir plus de possibilités et surtout d'espace pour celles et ceux qui le souhaiteraient. Enfin un ossuaire a été créé afin de répondre à la réglementation en vigueur. Reste la pose des pavés sur cette partie du cimetière, l'habillage de l'ossuaire et du jardin du souvenir.

Pour vous recueillir des bancs seront encore installés et des espaces verts viendront renforcer la sensation de quiétude.

	1m ² (1mx1m)	2m ² (1mx2m)	4m ² (2mx2m)	Colombarium
50 ans	75 €	150 €	300 €	/
30 ans	50 €	100 €	200 €	1400 €
10 ans	25 €	50 €	100 €	/
L'utilisation du jardin du souvenir est gratuite				



CONCOURS PHOTO

du 15 avril au 1er septembre 2024



sur le thème :

Elzange,

les trois

ont attribuer un lot

ATTENTION PROLONGATION
Jusqu'au 9 SEPTEMBRE 2024 à 19H

La muni... photo et cette
année... «

Envoyez votre meilleure photo qui illustre le thème de cette année !

Ce concours est ouvert à tous les elzangeois, petits et grands, à l'exception des photographes professionnels et des membres du jury.

Chacun pourra laisser libre cours à son imagination, à son inspiration, à son savoir faire.

Les photos sont à envoyer au format JPG avant le 1er septembre 2024

sur la boîte mail de la mairie (mairie.elzange@wanadoo.fr) selon les modalités décrites dans le règlement du concours disponible sur le site Internet de la mairie (www.elzange.fr) ou par mail.

Les lots seront remis le 14 septembre lors de l'ouverture du café La Lorraine



La libération d'Elzange



Le 8 novembre prochain sur le site de l'ancien camp, nous allons rendre hommage aux 78 jeunes ukrainiennes, mais nous allons aussi célébrer la libération d'Elzange du joug nazi et son retour à la France.

Outre les traditionnels discours, un square sera baptisé au nom des 78 ukrainiennes, des matériels militaires seront exposés, une exposition intitulée « Gustav, messenger de la liberté », une exposition d'artefacts militaires proposée par un elzangeois. Les écoles vont également participer à cette cérémonie en renommant certaines rues de la commune au nom des libérateurs, etc...

Comme le disait si bien François Chalais : *“la mémoire, ce passé au présent”* ! Alors, pour que ce passé puisse se commémorer au présent, nous avons besoins d'un maximum de documents d'époque (photos, lettres,...) et surtout de témoignages. Si vous êtes en possession de tels documents nous vous remercions de nous les confier. Ils seront scannés ou photocopiés et vous seront bien entendu restitués. Quant aux témoignages, nous nous déplacerons avec plaisir pour vous enregistrer.

Vous pouvez nous joindre au 03 82 59 64 00 ou par mail mairie.elzange@orange.fr



Saint Pierre aux Liens 1/2

Le nom de notre église, Saint-Pierre-aux Liens, n'est pas spécifique à notre commune. On peut trouver de nombreux édifices religieux consacrés à ce saint un peu partout (à Abreschviller, à Moullins les Metz, à Ebersviller et à Palleau en Bourgogne, à Osny dans le Val d'Oise ou à Rome, au Québec, en Lettonie, au Pays-Bas, à Malte, à Londres...).

A Rome, il s'agit de la basilique Saint-Pierre-aux-Liens située dans le Rione de Monti. Les chaînes ayant servi pour enchaîner saint Pierre lors de son emprisonnement à Jérusalem sont considérées comme reliques et sont conservées dans un reliquaire situé sous l'autel principal de la sacristie.

Saint Pierre, de son vrai nom Simon Bar-Jona, est le patron des moissonneurs. Il était surnommé le Prince des Apôtres. Il est très souvent représenté avec deux clés (d'or et d'argent) ou avec une clé (celle du paradis) ou encore avec 3 clés (du ciel, de la terre et de l'enfer). Sa devise était « fortis fortuna fortior » que l'on peut traduire par « la vaillance est plus forte que la fortune »

La tombe de Saint Pierre se trouve sous la basilique Saint-pierre au Vatican.

Notre église date de 1762 et le presbytère de 1748. Le presbytère a été construit pour le curé Baptiste Dormans. La date indiquée sur le linteau de la porte piétonne est faite de 2 écritures, en chiffres arabes sur le haut et en un alphabet de lettres plus ou moins grandes et codées qui,

remises dans l'ordre, redonnent la même date en chiffres romains.



L'église qui porte sa date de construction sur la porte d'accès à la nef est une église grange de facture classique. Elle aligne une tour clocher, une nef unique à 3 travées et un chevet polygonal auquel s'accôle la sacristie qui possède sa propre entrée. Le gros œuvre est en calcaire et le toit est recouvert d'ardoises.

Les vitraux de l'église datent de l'après-guerre sauf celui qui représente Saint Roch à gauche du chœur. Leurs réalisations dateraient des années 50 à Nancy pour remplacer ceux détruits pendant la

deuxième guerre mondiale. L'un d'entre eux a été offert par la famille Jacclot dont l'un de ses représentants fût conseiller et maire d'Elzange durant les années 20.

Nous avons aussi 2 vitraux abstraits, ainsi que 2 vitraux « classiques ».



St Pierre-Aux -Liens



St Roch



St Nicolas



Jeanne d'Arc

Saint Pierre aux Liens 2/2

La chaire à prêcher date de l'époque de la construction.

Elle a des motifs à coquilles, de stores, des volutes feuillagées alternant avec le décor mosaïqué à fleurettes des panneaux de la rampe et des angles de la cuve. Saint Pierre est sculpté sur le dorsal et les 4 apôtres sur les panneaux de la cuve.



Le chemin de croix est de style néo-gothique commenté en allemand et date sûrement des années 1900

Le mécanisme de l'horloge qui était dans le clocher a été démonté et remplacé. Il est conservé dans la salle du conseil à la mairie.

.....A suivre

Rentrée Scolaire 2024 / 2025



Classe de Rachel VIVIER

PETITE SECTION : 5

BARBIER JUNGER Mahé
HUSSON Myléna
MAHOT Ludivine
PAIS Angéline
PAPUGA Mathilda

MOYENNE SECTION : 6

DEVILLIER Louise
FONKNECHTEN Sayane
GALLET Jules
GUIBERT Létiana
JEANSON Noé
SADUEZ Malina

GRANDE SECTION : 6

KOPP FORRETT Alexiane
Louis Emma
MATHON TORNIERI Sam
MULLER PAIX Isaïah
TEITGEN Alexia
WEBER Ethan

Classe de Dominique BAUCE

CP : 6

EHRHARDT Jessy
FRANCESCUT Marceau
KINETZ Éline
LITTNER Margaux
LOUIS Chloé
MARCK Mael

CE1 : 7

AUGER Mathis
FATH TOTH Gabriel
FRISSE DELESALLE Eliot
HUSSON Noémie
LENTINI Mylie
TRUNFIO Giulia
ZAFRAN Alexy

Classe de Delphine GESELLE

CE2 : 5

BERRABAH Riyad
KETZINGER Valentine
LOPES OLIVEIRA Sienna
MACRELLE Liaam
MAX Yelina

CM1 : 4

GAUTHIER Yann
HOSY Lynaël
LENTINI Mylan
PFLIER Kaïs

CM2 : 12

AUGER Léane
DELESALLE Enzo
DELESALLE Jade
JEANSON Léo
KAZUBSKI Noa
KETZINGER Jules
KOZINSKI Louane
MEKNACI Rayane
MONNAUX Emily
RAKAMARIC Léa
WEBER Timothé
ZAFRAN Charlyne



CARTES DE BUS

Elles sont à retirer en mairie

- Pour 1 enfant : 90€
- Pour 2 enfants : 120€
- Pour 3 enfants : 150€



Mairie d'ELZANGE



HORAIRES BUS SCOLAIRE

Année scolaire 2024/2025

Rotation Unique:

**CP-CE1-CE2-CM1-CM2
Maternelle**

Arrêts bus scolaire	Lundi-Mardi - Jeudi-Vendredi			
	Matin		Après Midi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Fin des cours		11h45		16h00
Départ Ecole	7h53	11h47	13h08	16h02
1° Abri bus. Rue du moulin	7h57	11h54	13h12	16h09
2° Rue de la mairie/scierie	7h58	11h59	13h13	16h14
3° Eglise	7h59	12h00	13h14	16h15
4° Lotissement HOHDORN	8h02	11h56	13h17	16h11
5° Moulin	8h05	12h03	13h20	16h18
6° Ecole	8h10		13h25	
7°				
Début des cours	8h15		13h30	



INVITATION

La municipalité est heureuse de vous inviter pour la nouvelle saison du « café Klatsch »
Voici les dates pour le deuxième semestre 2024 :

- mardi 3 septembre 2024
- mardi 17 septembre 2024
- mardi 1^{er} octobre 2024
- mardi 15 octobre 2024
- mardi 29 octobre 2024
- mardi 12 novembre 2024
- mardi 26 novembre 2024
- mardi 10 décembre 2024



Si vous avez besoin d'un moyen de transport, merci d'en avvertir la mairie au plus vite.

Venez nombreuses et nombreux pour passer un moment agréable et plein de bonne humeur !



Bibliothèque Municipale

Cet été, la bibliothèque d'Elzange, si elle a réduit ses activités, n'en a pas moins proposée, tous les mercredis, des ateliers créatifs gratuits dans ses locaux au premier étage de la mairie.

Sylvie, Annick, Salomé, Anne-Marie et Nadine ont accueilli les enfants pour des bricolages ou des jeux selon un programme préétabli.



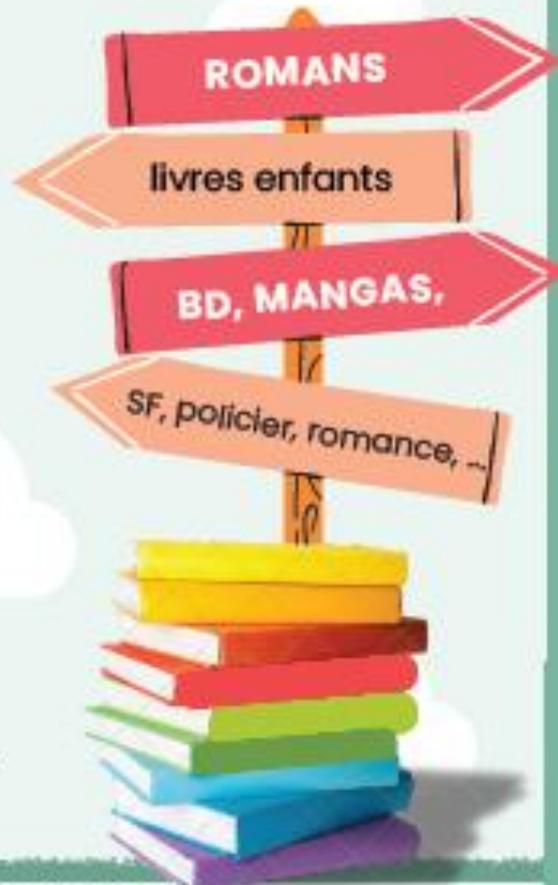
Brocante du livre

Brocante de livres

**Samedi
14 septembre
2024**

10h - 17h
sous chapiteau

ELZANGE
CENTRE SOCIOCULTUREL
SERGE SOULET



ORGANISÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**A l'occasion de
l'ouverture annuelle
du café d'Elzange :**

**Restauration & Buvette
sur place**

Renseignements et inscriptions :

Emplacement : 2€/table

Bibliothèque d'Elzange

Réservation par sms au

06 95 20 16 84 ou par mail :

bibliotheque-elzange@wanadoo.fr



Les Escargots

Accueil / Restauration scolaire

Comme tous les ans, le pique-nique vient clôturer l'année...

Avec plus d'une trentaine d'enfants, ping-pong, musique et jeux en tout genre afin que règne la joie et la bonne humeur pour ce dernier jour.

Quelques accolades pour nos CM2 qui s'envolent vers le collège afin de se dire au revoir et de souhaiter de bonnes vacances.

Ce fut également l'occasion de dire au revoir à Monsieur David Erb qui quitte Elzange pour d'autres aventures.



A.S.S.E. (Association Sportive et Socio-éducative)

Cette année a été remplie de merveilleux moments de découverte.

Vous avez montré tant de curiosité et d'enthousiasme.

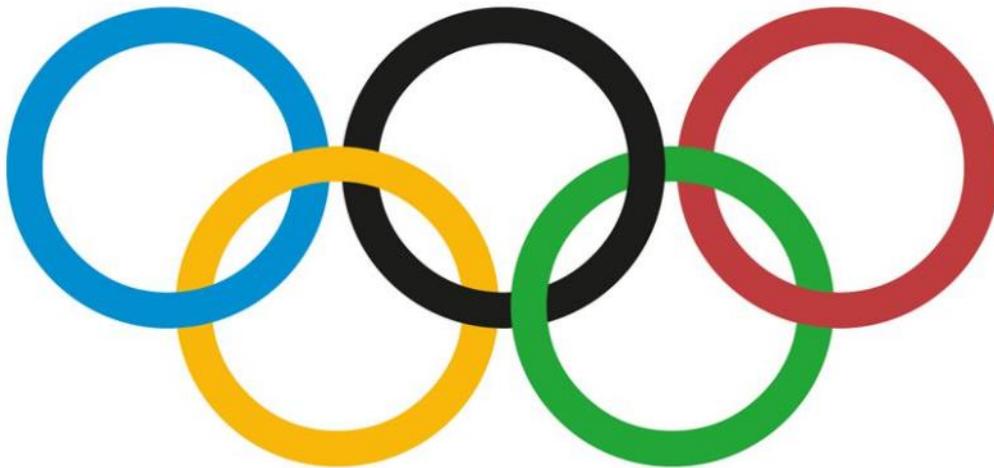
Merci pour votre participation au moment de la fête de l'école, qui a eu lieu le 01 juin. Celle-ci fut d'ailleurs une sacrée réussite sur le thème des jeux olympiques, petite représentation des enseignants qui ont également joué le jeu !

Nous sommes si fiers de tout ce que vous avez accompli en cette belle journée de fin d'année.

Tic tac... La rentrée approche. Encore un peu de repos avant la grande reprise.

L'ensemble du comité

Jeux Olympiques



Body Boxing Défence

Body Boxing Defence en quelques Photos résumant cette belle saison



Bonnes Vacances à Tous, rendez-vous le 09/09/2024

Pour tout renseignement Veuillez Contacter le 06 69 61 09 20 à partir du 26 / 08 / 2024

A Bientôt



ROULCOOL BIKE

Une seconde course réussie pour les Roulcools

Tout comme l'an dernier le club des Roulcools a organisé le 16 juin une manche du championnat de Lorraine de VTT XC. Après des semaines de préparation les 3 circuits étaient prêts pour accueillir les compétiteurs pour cette manche organisée sous l'égide d'UFOLEP.

Les tout petits de 3 ans ont ouvert la journée avec la course de draisienne suivi des plus grands dans celle réservée aux vélos « petites roues de 14 et 16 pouces ». Un circuit jalonné de quelques obstacles avait été tracé tout spécialement pour eux dans la cour de l'école. Le juge à l'arrivée n'étant pas parvenu à départager les concurrents tant le résultat était serré, tous ont eu droit à une médaille.

Les courses comptant pour le championnat de Lorraine ont ensuite pu être lancées, 168 coureurs de 7 à 67 ans s'étaient inscrits pour cette manche, ils se sont affrontés dans les différentes catégories. La météo pourtant capricieuse ce printemps a été clémente avec les organisateurs du Roulcools-Bike pour que cette journée se déroule au mieux, la petite averse de l'après-midi n'a pas perturbé les coureurs qui se sont élancés sur les trois circuits parfaitement secs que leur avaient concoctés les organisateurs.

Les coureurs étaient répartis en 12 catégories avec dès 11h00 le départ des poussins et pupilles sur un circuit de 1 km suivi des benjamins et minimes sur le second circuit de 3,7km pour terminer par les cadets et adultes sur le grand circuit de 6km.

Cette année les organisateurs ont jugé trop dangereuse en condition de course la zone particulièrement technique dite du « halfpipe » bien connue des vététistes locaux. La veille un



coureur a dû être évacué suite à une chute à cet endroit alors qu'il était venu reconnaître le parcours.

Les commentaires des coureurs à l'arrivée démontraient que les organisateurs avaient visé juste tant sur la qualité des parcours que sur leur préparation et le balisage. Ce sont les jeunes de l'école de VTT qui ont procédé à la remise des coupes et médailles alors que le Président Christophe EISENBARTH énonçait les résultats.



Elzange Football Club



Nous attaquons bientôt la reprise du championnat. Pour ce faire, nous agrandissons notre staff au niveau du comité avec Sébastien CASMARET et Kathleen MEKHILEF et nous renforçons notre équipe de joueurs avec l'arrivée de 5 nouveaux : Laurent CHOJNACKI, Lilian DUMONT, Jean-Michel GARCIA, Nathan KLOPP et Théo ZIMMER. Toute cette équipe sur le terrain est bien évidemment encadrée par notre entraîneur Fabien HICK, fidèle au poste.



Dans la continuité des 25 années passées, notre club de foot a eu le plaisir d'organiser notre première fête du jambon qui s'est déroulée les 3 & 4 août 2024, aidés par les bénévoles et notre comité. Le beau temps et les nombreux visiteurs nous ont permis l'extraordinaire réussite de cette fête patronale.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Jessica de SEGOVIA (Haras d'Elzange) en compagnie d'Hugo, un de ses cheval nain qui, avec ses promenades, a diverti les enfants présents.

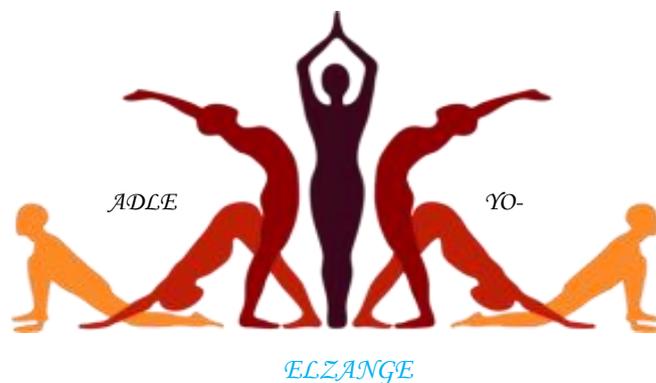
Nous remercions particulièrement :

Fernand (entreprise LASSO) et Charly (entreprise ECLOR) pour la fourniture des t-shirts de la fête, Aline (studio ALINE PHOTO) pour son jeu concours ainsi que la multitude de photos prises lors de l'évènement, DJ Vincenzo, qui a contribué à l'ambiance et au succès de cet évènement, La municipalité et Mr le Maire Philippe HANRION pour son soutien et le magnifique feu d'artifice de cette année et Michel et Cécile pour leur initiative au niveau de la collecte des déchets, tri et recyclage de ceux-ci : c'était un succès !

Franc succès aussi au « Marronnier », grâce aux habitants d'Elzange et aux ecclésiastiques.

Une magnifique Ola pour notre président Cédric FRANCOIS, grâce à son investissement, son temps consacré et sa dévotion.





A.D.L.E



Nous sommes ravis de vous annoncer que les séances de yoga reprendront à partir du mardi 17 septembre 2024. Que vous soyez un habitué ou un nouveau participant, nous vous accueillons avec joie pour une nouvelle saison de bien-être et de sérénité.

Informations importantes :

**Date de reprise, le Mardi 17 septembre 2024 et
le mercredi 18 septembre 2024**

Horaires des cours : le mardi à partir de 9h, le mercredi à partir de 19h30

Lieu : Espace Socioculturel Serge Soulet

Nous vous encourageons à apporter votre propre tapis de yoga et un plaid pour plus de confort pendant la relaxation.

Pour toute question ou pour vous inscrire, veuillez nous contacter par :

email à yoga.adle57970@gmail.com

Ou par téléphone au 06 01 36 28 24 ou au 06 68 71 89 75

Nous avons hâte de vous retrouver pour partager des moments de détente, de renforcement et de recentrage.

Namasté !



Elzange

«Elzange, tes couleurs», thème du concours photo 2024

La municipalité d'Elzange a décidé de reconduire son concours photo et cette année le thème est «Elzange, tes couleurs». Ce concours, gratuit, est ouvert à tous les Elzangeois, à l'exception des photographes professionnels et des membres du jury. Chacun pourra ainsi laisser libre cours à son imagination, à son inspiration, à son savoir-faire.

Le concours se déroule jusqu'au 1^{er} septembre, date limite d'envoi des photos (deux clichés par personne maximum) par mail à mairie.elzange@wanadoo.fr, selon les modalités décrites dans le règlement du concours disponible sur www.elzange.fr

Les dix photos sélectionnées seront soumises au vote du public *via* le site internet de la commune, sa page Facebook, ainsi que par un ac-



Eléa Toth avait remporté le concours photo 2023 sur le thème des «Passions».

cess direct à la mairie aux horaires d'ouverture (lundi et vendredi). Les trois gagnants retireront leur prix le samedi 14 septembre lors de l'ouverture annuelle du café La Lorraine.

Elzange

Une "petite" récolte de déchets, signe d'une commune déjà propre



Les participants à la matinée citoyenne ont trouvé la majorité des déchets sur la RD 2.

C'est assez rare pour être signifié: l'opération citoyenne engagée pour débarrasser le village des déchets abandonnés a débouché sur une "petite" collecte. La zone qui borde la route départementale est celle qui concentrait le plus de saletés.

Philippe Hanrion, le maire d'Elzange, n'en doutait pas mais la confirmation lui en a été apportée samedi lors de la matinée citoyenne de ce samedi 4 mai, après une opération

de nettoyage de la commune: «Elzange est un village propre, avec des citoyens respectueux de leur environnement!»

C'est le constat qui a été fait après le retour des différentes équipes mobilisées, un peu plus d'une vingtaine de personnes au total.

Bien décidés à partir en chasse des petits et gros déchets que les personnes négligentes abandonnent dans l'espace public, les volontaires, bien équipés, ont arpenté rues et ruelles de la localité, la place des 9 ARTICLES

Ils ne sont certes pas revenus bredouilles, mais l'essentiel de leurs trouvailles a été centré sur la route départementale, la RD 2 reliant Königsacker à Kédange et qui traverse le village en le coupant en deux. Sur cet axe, les automobilistes ont la fâcheuse habitude de se délester de leurs débris en roulant sans se préoccuper des conséquences.

À l'issue de cette matinée bien remplie, les participants se sont retrouvés autour d'un barbecue bien mérité offert par la municipalité.

Elzange • La mobilisation des habitants a été exemplaire



Les villages situés le long de la vallée de la Canner ont souffert de la crue de ce cours d'eau qui est largement sorti de son lit. À Elzange, l'eau est montée très haut dans certaines maisons et fermes situées à proximité, dans la rue du Moulin.

La mobilisation des habitants a cependant été exemplaire. Les sinistrés et la municipalité tiennent à remercier toutes et tous ceux qui spontanément ont répondu à l'appel à la solidarité.

Certaines personnes âgées ont pu être relogées dans leur famille suite à l'intervention des agriculteurs et de leurs matériels.

La circulation reste interdite jusqu'à nouvel ordre sur la voie communale reliant Valmestroff à Elzange du fait des risques importants de chutes d'arbres.

La commune effectuera une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Elzange

Inondations: «Vous avez été formidables!»



Les sinistrés et les bénévoles ont eu l'occasion d'échanger et cela a fait beaucoup de bien.

Le 17 mai, Elzange a connu les pires inondations de son histoire. Elles ont occasionné d'importants dégâts, dans la rue du Moulin notamment. L'alerte donnée, les volontaires se sont manifestés immédiatement: ils ont été nombreux à apporter leur aide aux sinistrés, dont certains ont eu plus d'un mètre d'eau dans leur maison. Un élan de solidarité qui a touché Philippe Hanrion, maire de la commune et le conseil municipal.

«La solidarité ajoutée à plein»

Aussi la municipalité a tenu à réunir les sinistrés et les bénévoles en mairie pour leur exprimer sa gratitude. «Vous avez été formidables, a lancé le premier magistrat en accueillant ses hô-

tes. La solidarité a joué à plein, pas seulement le jour même, mais aussi dans les jours qui ont suivi. Nous avons même refusé du monde!» Un hommage à ces «héros» qui ont donné de leur personne en procédant à des évacuations ou en mettant des biens en sûreté.

Il a rappelé le soutien de la commune pour les sinistrés dans leurs démarches, faisant remarquer que si Elzange n'a pas encore été reconnue commune en état de catastrophe naturelle, l'affaire a été réglée et elle le sera début juillet. M. Hanrion a invité les uns et les autres à témoigner avant de réunir l'assistance autour du verre de l'amitié où la discussion s'est poursuivie en toute convivialité.

Elzange

Apprendre à rouler à vélo à l'école

Dans la cour de l'école Maginot, vient d'avoir lieu un atelier SRAV (Savoir Rouler à Vélo), inspiré de l'outil Kid Bike que l'Ufolep développe dans ses écoles de vélo, animé par l'équipe de l'« Elzange Roulcool Bike », le club de V.T.T. du village.

Des bénévoles de l'association ont animé dix heures de formation à l'intention des élèves de CE2, CM1 et CM2. Les apprentissages comprennent les trois blocs de compétences du « savoir rouler à vélo ». Maîtriser les fondamentaux du vélo et le savoir pédaler. Maîtrise de l'équilibre, propulsion, freinage, savoir bien circuler en milieu sécurisé, circulation en groupe et compréhension les panneaux du code de la route étaient au programme. Les élèves de cours moyen ont mis en pratique leur aptitude à rouler en autonomie



Les jeunes cyclistes avant le départ en randonnée sur route.

sur la voie publique en respectant le code de la route lors d'une sortie bien encadrée. Les différents niveaux ont été validés dans un livret individuel confirmant la capacité des élèves entrant en sixième de se déplacer à vélo en toute sécurité.

Elzange

Le festival jeune public de l'année prochaine se prépare déjà



Rémi Barbier a animé une séance destinée à faire découvrir aux jeunes élèves le plaisir caché de la lecture.

Le festival jeune public 2024, proposé par Nihilo Nihil, va débiter pour les scolaires de la communauté de communes. Mais la compagnie est déjà tournée vers l'édition 2025 avec un nouveau projet en cours de réflexion.

L'édition 2024 n'est pas encore passée que la compagnie Nihilo Nihil pense à 2025, avec son projet « La tête à l'envers ». « C'est une opération qui s'inscrit directement dans une classe, du CP au CM2, et qui repose sur la lecture expressive, explique Rémi Barbier, le metteur en scène de la troupe. Il s'agit d'explorer tout ce que l'on

peut provoquer, amener à partir d'un écrit. Deux textes sont mis à l'essai, *Ranelot et Buffolet*, d'Arnold Lobel pour les CP-CE1 et *Histoire de la balaine et son gosier*, de Rudyard Kipling pour les élèves du CE2 au CM2. Les objectifs sont de donner une dimension corporelle au texte mais aussi émotionnelle et enfin théâtrale. »

Le plaisir de lire

L'objectif est de faire découvrir aux jeunes élèves le plaisir caché de la lecture, et montrer que la lecture n'est pas qu'un travail, et qu'il est possible de prendre beaucoup de plaisir en lisant.

Au cours de ces premières séances dans deux classes elzangeoises, Rémi Barbier s'est attaché à rendre expressive par différents procédés une lecture, préparée en classe (changement de tonalité, intonations, jeux sur les mots, ...) à développer l'imaginaire des jeunes (inventer des histoires farfelues, poursuivre un début d'histoire, rechercher des mots autour d'un mot proposé...), à développer le travail de mémorisation de phrases pour lire plus aisément et s'amuser en lisant. D'autres séances sont programmées dans les écoles de Guénange, Distrhoff et Koenigsacker. Le résultat de ce travail à long terme sera dévoilé lors du festival jeune public de l'année prochaine.

Elzange

168 coureurs dans douze catégories : 2^e course réussie pour les Roulcools !



La météo pourtant capricieuse a été clémente avec les organisateurs du Roulcools-Bike.

Tout comme l'an dernier, le club des Roulcools d'Elzange a organisé une manche du championnat de Lorraine de VTT XC. Après des semaines de préparation, les trois circuits étaient prêts afin d'accueillir les compétiteurs à cette épreuve organisée sous l'égide de l'Ufolep.

Les tout-petits de 3 ans ont ouvert la journée avec la course de draisienne, suivis des plus grands dans celle réservée aux vélos « petites roues de 14 et 16 pouces ». Un circuit jalonné de quelques obstacles avait été tracé spécialement pour eux dans la cour de l'école. Tous ont eu droit à une médaille.

Les courses comptant pour le championnat de Lorraine ont ensuite pu être lancées, 168 coureurs de 7 à 67 ans s'étaient inscrits pour cette 4^e manche 2024. Ils se sont affrontés dans les différents catégories. La météo pourtant capricieuse a été clémente avec les organisateurs du Roulcools-Bike. La petite averse de l'après-midi n'a pas perturbé les coureurs qui se sont élancés sur les trois circuits parfaitement secs que leur avaient concoctés les organisateurs.

Des parcours de qualité

Les coureurs étaient répartis en douze catégories avec dès 11 h, le départ des poussins et pupilles sur un circuit de 1 km suivi des benjamins et minimes

sur le second circuit de 3,7 km pour terminer par les cadets et adultes sur le 6 km.

Cette année, les organisateurs ont jugé trop dangereuse en condition de course la zone particulièrement technique dite du « halfpipe » bien connue des vététistes locaux. La veille un coureur a dû être évacué suite à une chute à cet endroit alors qu'il était venu commenter les parcours. Les commentaires des coureurs à l'arrivée démontraient que les organisateurs avaient visé juste tant sur la qualité des parcours que sur leur préparation et le balisage.

Ce sont les jeunes de l'école de VTT qui ont procédé à la remise des coupes et médailles alors que le président Christophe Eisenbarth énonçait les résultats.

Elzange

Challenge VTT de Lorraine Ufolep : la course s'élancera ce dimanche



Les premières courses sont prévues à 11h, devant l'école Maginot. Photo Archives

Ce dimanche 16 juin, la quatrième manche du Challenge de Lorraine XC Ufolep VTT, organisée par le club local des Roulcools, s'élancera au départ de l'école d'Elzange dans la forêt de Koenigsacker. Attention, les inscriptions se font au préalable, et en ligne.

La quatrième manche du Challenge de Lorraine XC Ufolep VTT est une course qui concerne toutes les catégories féminines et masculines depuis la catégorie poussins jusqu'à la catégorie vétérans. Les départs seront donnés dans la rue devant l'école.

La course est ouverte aux non-licenciés

Trois circuits adaptés à chaque catégorie sont tracés dans la forêt. Des courses de draisienne

siennes (10 h) et de petits vélos pour les moins de 6 ans (10 h 30) ouvriront la journée. Les départs seront ensuite donnés à partir de 11 h par la course des poussins et pupilles sur un circuit de 1 kilomètre.

A 13 h 30, ce sera au tour des benjamins et minimes sur un circuit de 3,2 kilomètres. Enfin les catégories cadets à vétérans clôtureront l'épreuve sur un circuit de 6,1 km dont le départ sera donné à 14 h 45 pour les féminines et à 15 h pour les hommes.

La course est ouverte aux non-licenciés. Les résultats seront proclamés à 12h pour les catégories de poussins à minimes et à 17h30 pour les autres catégories.

Pas d'inscriptions sur place

Attention, il n'y aura pas d'inscriptions sur place. Elles

3

Trois circuits adaptés à chaque catégorie sont tracés dans la forêt.

devront obligatoirement être effectués au préalable sur le site: <https://inscriptions.ufolep.org/4eme-manche-ufolep-xc-a-elzange-2024/>

Les conséquences sur la circulation

À signaler que le secteur de la rue de Picardie qui passe devant l'école d'Elzange et l'extrémité de la rue de Savoie, dans le tronçon final vers l'école, seront coupés à la circulation du samedi 15 après-midi au dimanche 16 juin 20h.

Elzange • Une kermesse sous le signe des Jeux Olympiques

Inévitable, en cette année de Jeux Olympiques, de ne pas retenir le thème pour la kermesse de l'association sportive et socio-éducative de l'école d'Elzange. Les enfants ont participé à de mini-olympiades concoctées spécialement par Lorraine Louis, la présidente, et son équipe, avec des jeux amusants. En début d'après-midi les trois classes ont chanté et présenté de petites chorégraphies devant les parents et familles, avant la remise des médailles aux vainqueurs, où tous les participants ont reçu des récompenses.



Elzange

L'école Maginot, médaille d'or aux J.O. académiques « allemand »



Les élèves de la classe de David Erb ont terminé premiers au concours « Contes et jeux Olympiques » en langue allemande.

En cette année olympique, en collaboration avec la troupe du Globe théâtre, les conseillers pédagogiques en langues de l'académie Nancy-Metz ont organisé un concours « contes et jeux Olympiques » à destination des élèves du cycle 2 et 3 apprenant l'allemand ou l'anglais.

L'objectif de ce concours était de développer les compétences d'éloquence en allemand ou anglais. Il fallait réaliser une vidéo d'une saynète suivie d'un chant de cinq minutes sur le thème proposé. La saynète, *Der Superprinz* (le su-

per prince), de la classe de CE2-CM1-CM2 de Denis Erb raconte l'histoire du petit chaperon rouge qui cherche désespérément des athlètes pour participer aux jeux Olympiques. « Cette pièce a eu le mérite d'être économique, explique l'enseignant, aucune dépense n'a été engendrée et la solidarité a joué pleinement. »

Une victoire d'équipe
Cinquante et un projets ont été présentés et les membres du jury académique ont récompensé dix classes, dont celle de Denis Erb de l'école Maginot qui termine première ex aequo avec l'école bicul-

tuelle de Spicheren et celles de Guentrange et d'Ottange. Chaque enfant recevra un diplôme et un porte-clés.

« C'est avant tout une victoire d'équipe avec les partenaires de l'école de musique de Yutz (Cécile Merou pour le chant, Cyprian Georges pour la vidéo), du périscolaire (Mandy Mianowski pour les décors) et Pascal Legout, conseiller pédagogique en langues. Sans oublier l'équipe de circonscription, Mylène Lorrach, inspectrice de l'Éducation nationale, et nos deux conseillers pédagogiques, Lysiane Scheltienne et Hubert Gut », note Denis Erb, fier de ses élèves.

Elzange

Un petit tour dans les champs pour les écoliers



La découverte des serres a été passionnante pour les enfants.

Les élèves de la classe maternelle du groupe scolaire Maginot d'Elzange sont allés, avec leur enseignante Rachel le Vivier, chez les maraîchères Aux sœurs des champs à Inglange.

Meghann et Tamara Christen ont accueilli les enfants au sein de leurs serres et sur leurs jardins. De manière très pédagogique, elles ont su leur expliquer en quoi consistait leur métier avant de leur présenter les plants de légumes et aromates cultivés au sein de leur exploitation. Les enfants ont ensuite pu sentir des menthes, de la sarriette et l'e-

ment goûter de la cibouille !

Les maraîchères ont insisté sur l'importance des insectes et de la protection de la nature.

Le jeune public a eu droit à une explication des besoins des plantes. Ils étaient captivés !

Les enfants sont allés à la mare pour entendre les grenouilles et voir d'énormes libellules.

Forts de leur nouvelle expérience, les élèves auront encore plus à cœur de s'occuper du jardin pédagogique qu'ils cultivent dans la cour de leur école.

7 ARTICLES



Garçon... une bière et une planche apéro SVP !



**Le café La Lorraine rouvre ses portes
à l'Espace Socio-Culturel Serge Soulet
le samedi 14 septembre prochain de 10h à 20h.**

Comme tous les ans, on pourra boire et manger
entre amis !

Les traditionnelles planches de charcuterie
et de fromages ainsi
que des pâtisseries
vous attendent !



**Venez nombreuses et nombreux,
nous n'attendons que vous !**